

Orientation : les parents s'engagent

Au collège Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé, la plupart des élèves en troisième découverte professionnelle ont arrêté leur choix pour l'an prochain. Ils vont commencer à remplir leurs dossiers d'inscription.

Le brevet des collèges est pour bientôt. Mais, dès le mois de mars sonne déjà l'heure des premiers vœux et dossiers pour rejoindre un autre établissement à la rentrée. Parmi les dix élèves en troisième découverte professionnelle au collège Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé, la plupart ont arrêté leur projet. Florian et Benjamin, par exemple, visent respectivement un bac pro en restauration et un CAP boulanger.

Des formations auxquelles leurs parents adhèrent à 100 %. « En début de quatrième, Benjamin ne savait pas trop ce qu'il voulait faire, se souvient son papa Bruno Hall. Puis, il y a eu un déclin pendant son premier stage en boulangerie. » Armelle, la maman, confirme : « Benjamin a trouvé sa voie. Depuis, il n'a jamais été aussi épanoui. En plus, il ramène d'excellentes notes qu'il n'avait pas avant. » Et ce

métier de boulanger ? « On l'a prévenu que c'était une profession difficile avec des horaires décalés. Mais, Benjamin est courageux et c'est cela qu'il veut faire. Pour nous, c'est son projet qui compte surtout s'il est motivé. Cela ne servirait à rien d'aller contre. »

L'an prochain, l'adolescent doit donc intégrer un CAP au centre de formation des apprentis de Cuzon à Quimper. Il a trouvé son maître d'apprentissage. Cette voie est plébiscitée par ses parents, à la tête d'un hôtel-restaurant à Pont-l'Abbé, qui connaissent bien ce type de formation. « L'apprentissage n'est plus une voie de garage », glisse Armelle Hall.

Une étape délicate

Florian opte quant à lui pour un bac pro en restauration. En trois ans. Et au lycée hôtelier Saint-Marc de Trégunc. Michèle Mabic, sa maman, y est allée en repérage fin janvier. « Un



Aux côtés de Florian, sa maman Michèle Mabic s'est beaucoup investie dans l'orientation de son fils.

« midi, j'y ai déjeuné avec une collègue. J'y ai vu comment les jeunes travaillaient et étaient encadrés ; j'en suis ressortie très emballée en me disant que Florian y serait bien pour apprendre son métier. » Elle a pris des renseignements : « C'est une petite structure qui a 100 % de réussite au bac depuis 2004. Et puis, la formation comporte des stages à la montagne et à l'étranger. »

Trégunc, c'est aussi à deux pas de Concarneau où Michèle Mabic tra-

vaille dans une banque. Elle approuve totalement le choix de son fils de devenir serveur. Elle n'y est pas étrangère. « J'ai pris un peu les choses en main pour rechercher ses stages en quatrième. Je l'ai d'abord orienté vers l'électricité et la plomberie mais ça ne lui a pas plu. Je me suis

alors dit pourquoi pas dans le milieu de la restauration ? » Bingo ! C'est aussi un soulagement pour cette maman : « L'orientation n'est pas une étape facile car c'est toute une vie qui se dessine ensuite. » Elle salue enfin la pertinence de l'option de découverte professionnelle où les élèves, à Saint-Gabriel, ont un tuteur.

Pour Florian, c'était Laurent Le Boudec en quatrième. Cette année, l'enseignant assure le cours de découverte professionnelle. Il confirme la progression des deux élèves. « Depuis que Benjamin a défini son projet, il n'est plus le même en classe. Ils investissent davantage. » Même appréciation pour Florian : « Il a pris confiance en lui et pour avoir auparavant enseigné à Saint-Marc à Trégunc, je le vois bien serveur. Il en a le profil. » Il ne reste plus qu'à s'inscrire. Et, à obtenir le brevet des collèges.

M.G.

Les mercredis de la mécanique à Quimper

L'offre du centre de formation des apprentis (CFA) de Cuzon à Quimper évolue. À la rentrée 2010, l'établissement ouvrira un bac pro en mécanique automobile. Ce diplôme s'adresse aux collégiens après la troisième. Les CAP en mécanique et en carrosserie sont maintenus ; le BEP lui disparaît.

Rencontres

L'ensemble de ces formations, les collégiens et leurs parents pourront les découvrir dans le cadre des mercredis de la mécanique : le 24 mars et le 21 avril (en plus des portes ouvertes de l'établissement samedi 20 mars), ils pourront venir s'informer sur les métiers du secteur, rencontrer les enseignants et formateurs de cette section ainsi que les apprentis en cours de formation.

« Il s'agit ainsi d'aider les jeunes à faire rapidement leur choix d'orientation pour l'année prochaine, explique Arnaud Déjeux, un professeur de l'établissement. Nous pourrions mettre les jeunes intéressés en rela-

tion avec des entreprises locales qui recherchent des apprentis. »

Avant leur inscription, « ils devront toutefois passer un test, prévient le professeur. Nous consulterons aussi leur dossier scolaire. Le but est de bien les orienter vers le CAP ou le bac pro en fonction de leur profil sachant que les deux diplômes ont chacun leur utilité dans les garages ou les concessions automobiles. » Un constat que confirme Yves Chatalen, artisan garagiste à Pont-l'Abbé : « Sur cinq salariés, il en faut au moins un qui ait un bac pro pour réaliser les diagnostics en cas de panne d'un véhicule de plus en plus équipé d'électronique et de systèmes embarqués. »

Les futures promotions en mécanique pourront bénéficier de nouvelles installations pédagogiques sur le campus de Cuzon. La livraison de deux ateliers et d'un troisième pour les formations en carrosserie est programmée en septembre prochain.

M.G.

Rens. 02 98 76 46 35.

Le Dif peut être utilisé chez un nouvel employeur

Les décrets d'application de la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie du 24 novembre 2009 ont commencé à paraître (plusieurs sont encore en attente). D'ores et déjà, quelques mesures sont donc entrées en vigueur. Parmi elles, la « portabilité » du droit individuel à la formation (Dif). Pour rappel, le Dif est le droit pour les salariés de bénéficier d'un crédit de 20 heures de formation par an, cumulables jusqu'à 120 heures. L'initiative de leur utilisation revient au salarié, mais requiert l'accord de l'employeur sur le choix de l'action de formation.

« Avant la loi, le Dif était rattaché au contrat de travail. Désormais, le salarié peut le conserver d'une étape professionnelle à une autre », explique Sébastien Guillou, conseiller formation à l'Opacalia Bretagne. Les heures de

formation acquises dans une entreprise et non utilisées peuvent donc être mobilisées chez un autre employeur (dans les deux ans suivant la nouvelle embauche) ou pendant une période de chômage (dans les douze premiers mois de l'indemnisation).

Certificat

Deux conditions sont nécessaires pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle mesure : le salarié ne doit pas avoir commis de faute lourde et la rupture de son contrat de travail doit ouvrir droit à l'assurance chômage. Sont donc concernés : les licenciements (sauf faute lourde), les démissions légitimes, les ruptures conventionnelles et les fins de contrat. L'employeur doit informer le salarié de ses droits acquis au moment du départ sur le certificat de travail.

M.S.J.

Devenir professeur à Diwan

Le réseau d'écoles Diwan recrute, pour la prochaine rentrée, des étudiants pour la formation de professeurs des écoles, assurée par le centre Kelenn à Quimper. Elle s'adresse aux titulaires d'un bac + 3 parlant et écrivant breton. La formation en master « enseignement bilingue immersif breton-français » est gratuite. Pour demander un dossier d'inscription, adressez lettre et CV en breton à Diwan, BP 147, 29411 Landerne cedex. Rens. 02 98 21 34 95.

Le CEFCM au centre d'un projet européen

Le Centre européen de formation continue maritime de Concarneau (CEFCM) a obtenu le pilotage du projet européen Marleanet (Maritime learning network) qui a pour objectif de développer des cursus adaptés aux mutations des activités maritimes via la création d'un réseau de formation dans les domaines de la pêche, de la marine marchande, de la marine nationale et de l'offshore. Le réseau doit fédérer à terme une soixantaine de centres de formation maritime européens et aboutir à la création d'une plateforme commune d'e-learning.

Des diplômes sur les énergies renouvelables

En septembre, Le Likès (Quimper) accueillera les premiers étudiants du DEES architectures basse consommation et énergies renouvelables (niveau licence). Il est ouvert aux élèves titulaires d'un BTS électrotechnique... Ils seront formés à tous les aspects de la basse consommation : construction des bâtiments, solutions énergétiques, mécanique des fluides... Par ailleurs, l'Ensieta, l'École navale et Télécom Bretagne ouvriront un mastère spécialisé énergies marines renouvelables. Cette formation est ouverte aux bac + 5. Le premier semestre portera sur les connaissances des ressources énergétiques, les sciences de l'ingénieur, l'environnement côtier... Le second semestre sera consacré à un projet de fin d'étude en entreprise.